


Urbanisme favorable à la santé : enjeux et place dans le quatrième plan régional santé-environnement

BERRUBE Adèle – Référente régionale urbanisme favorable à la santé, ARS Centre-Val de Loire

Les enjeux de l'urbanisme favorable à la santé

Quelques chiffres pour commencer...



147,1 Mds €

C'est coût social du bruit en France chaque année : la part sanitaire représente 86 % (perte de bien-être, sommeil perturbé, ...)

↘3,5°C

C'est ce que permet un bande de végétation large de 50 à 100 m, cet effet de fraîcheur pouvant être ressenti dans un rayon de 100 m



5,5 millions

C'est le nombre d'adultes qui souffrent d'isolement social en France, dont 27 % de plus de 75 ans



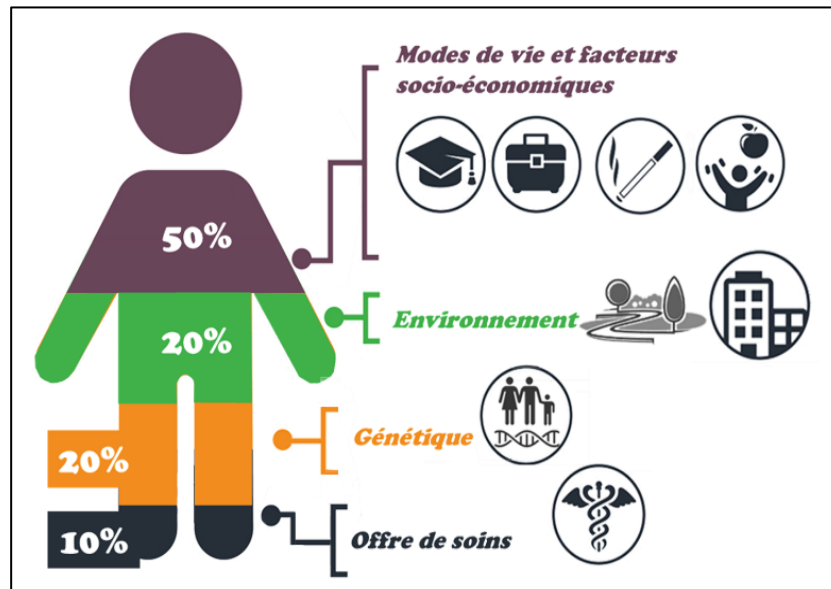
Les déterminants de santé : définition

Un **déterminant de santé** est un facteur qui influence l'état de santé d'une population, soit de façon isolée, soit en association avec d'autres facteurs.

- individuels : âge, sexe, patrimoine génétique, comportement, ...
- socio-économiques : **accès au logement, à l'emploi, à la culture, à l'éducation,...**
- environnementaux : **qualité de l'air, de l'eau, de l'environnement sonore,...**
- politiques : **urbaines, habitat, transport, emploi,...**

Les déterminants de santé prépondérants

Les déterminants
prépondérants de la
santé des individus



Un besoin d'aller vers une approche intégrée de la santé

- Agir sur l'ensemble des déterminants de santé

Interactions sociales, accès aux équipements et aux services, activité physique, alimentation, air, eau, sol, biodiversité, température, ...

- Prendre en compte les enjeux sociétaux actuels et futurs

Inégalités de santé, vieillissement de la population, démographie médicale, changements climatiques, zéro artificialisation nette des sols à l'horizon 2050, densification urbaine, prise de conscience et attentes citoyennes sur la santé-environnementale, ...

Parmi les grands leviers, les **aménagements favorables à la santé** occupent une place centrale, à la main des **collectivités territoriales et des acteurs locaux**

Urbanisme favorable à la santé : quels bénéfices ?

Réduit les polluants, les nuisances, ...

- >> Pollution atmosphérique
- >> Pesticides
- >> Bruit
- >> Sites et sols pollués

Favorise la cohésion sociale et le bien-être

- >> Mixité sociale et fonctionnelle (ex. : espaces de rencontre)
- >> Accès aux services et aux équipements

Amélioration de la santé

Promeut des comportements sains

- >> Activité physique
- >> Alimentation
- >> Compétences individuelles

Lutte contre les effets du changement climatique

- >> Îlots de chaleur urbain
- >> Inondation
- >> Espèces invasives

Comment agir ?

Plusieurs niveau d'intervention

Outils de
planification

PLU(i), SCoT, PCAET, ...



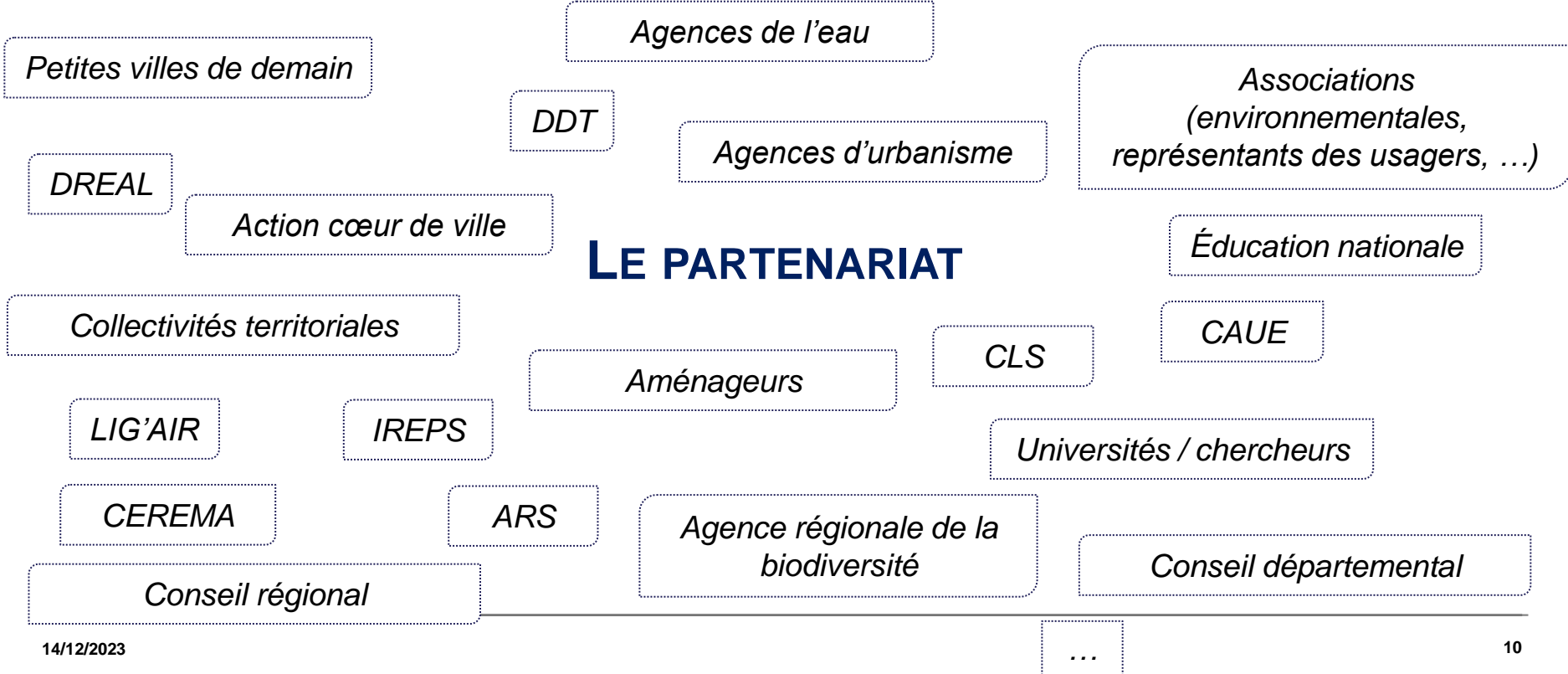
Opérations
d'aménagement



Les défis et les facteurs clés de réussite

- ☑ **Sensibiliser** (décideurs, services techniques, agences d'urbanisme, ...) et **partager une culture commune**
- ☑ Bien **connaître son territoire**
- ☑ Identifier les **synergies, croiser les regards**, avec les différents enjeux de territoire (biodiversité, habitat, mobilités, ...) et les différents acteurs
- ☑ **Associer les usagers (actuels et futurs)**
- ☑ **Valoriser ce qui est déjà fait** (« prendre conscience de ») et **partager les bonnes pratiques**

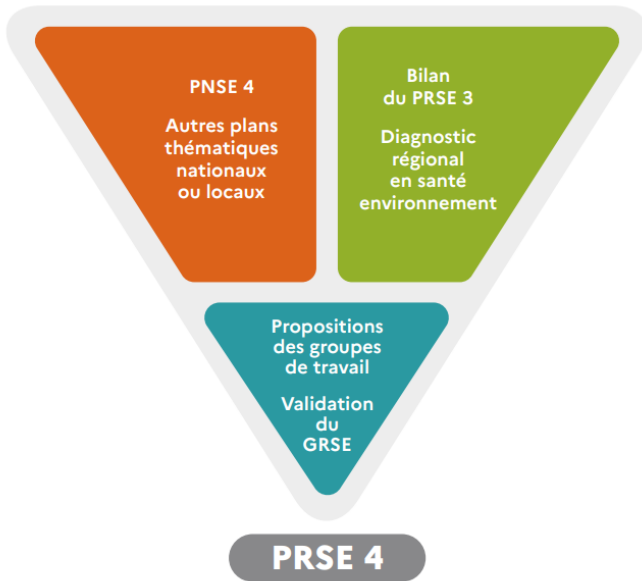
S'il ne fallait retenir qu'une seule clé de réussite ...



Urbanisme favorable à la santé et place dans le PRSE4 (2024-2028)

Décliné du PNSE4 et adapté aux spécificités du territoire

ÉLABORATION DU PRSE 4



PNSE4 (2021-2025) :

Action 17 : renforcer la sensibilisation des urbanistes et aménageurs des territoires pour mieux prendre en compte la santé environnement

- ↪ 1^{ère} partie : santé-environnement et outils de planification
- ↪ 2^{ème} partie : santé-environnement et opérations d'aménagement

Le diagnostic régional santé-environnement (2022) :

- ↪ Diagnostic avec cartographies, tableaux, graphes présentant les indicateurs environnementaux et sanitaire de la région
- ↪ Plusieurs fiches thématiques synthétisant l'ensemble des points forts et faibles de la région (air, habitat, eau, cadre de vie, ...)

GRSE : 76 membres

4 axes structurants

PNSE 4, bilan du PRSE 3, diagnostic régional
en santé environnement

Atténuer et s'adapter au changement climatique

Réduire les inégalités territoriales

Porter une attention particulière à la communication et
à l'appropriation du plan par le grand public

AXE 1
Sensibilisation,
information et
formation en santé
environnement

PRIORITÉS

- Former et sensibiliser les acteurs à la santé environnement
- Sensibiliser le grand public à la santé environnement
- Consolider et animer les réseaux d'acteurs en santé environnement
- Communiquer sur le PRSE 4 et animer le collectif autour du plan

AXE 2
Santés
environnementale,
végétale, animale
et humaine

PRIORITÉS

- Lutter contre les espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine
- Améliorer les connaissances sur les zoonoses pour mieux les prévenir
- Protéger l'environnement des pollutions aux molécules utilisées pour la santé animale

AXE 3
Réduction et
prévention des risques
environnementaux

PRIORITÉS

- Mobiliser les citoyens pour réduire leur exposition aux facteurs environnementaux
- Améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable et l'information des consommateurs
- Améliorer le partage de connaissances et de compétences sur les risques environnementaux

AXE 4
Des environnements
favorables à la santé

PRIORITÉS

- Rendre nos lieux de vie plus favorables à la santé
- Agir en faveur de l'adaptation au changement climatique
- Développer des habitats favorables à la santé

Actions spécifiques à l'urbanisme favorable à la santé

AXE 1 - Sensibilisation, information et formation en santé environnement

Action 1 : Sensibiliser et former à la santé environnement

- Action 1.4 : **Sensibiliser et former les élus et services des collectivités** au concept « Une seule santé », à l'urbanisme favorable à la santé, au changement climatique et à une commande publique plus vertueuse

AXE 4 - Des environnements favorables à la santé

Action 14 : Mobiliser les acteurs et démultiplier les aménagements favorables à la santé

- Action 14.1 : Animer un réseau d'acteurs régionaux sur l'urbanisme favorable à la santé, en donnant une **place particulière aux CLS**
- Action 14.2 : Définir et mettre en place la **stratégie régionale** pour faire émerger des projets favorables à la santé
- Action 14.3 : **Accompagner les collectivités**, notamment via les CLS, à mieux prendre en compte le lien entre urbanisme et santé dans leurs projets d'aménagement et en faire des territoires démonstrateurs

Actions spécifiques à l'urbanisme favorable à la santé (suite)

AXE 4 - Des environnements favorables à la santé

Action 15 : Augmenter la place du végétal dans les villes et dans les établissements, pour le confort thermique de la population, en s'assurant qu'il soit porteur de santé et facteur de biodiversité

Action 16 : Valoriser les initiatives réussies en matière d'aménagement, d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique en ville, dans les écoles, les entreprises

Pour conclure ...

Quelques mots de conclusion

- Un sujet important compte tenu des **enjeux sociétaux actuels et futurs**
- De **nombreuses initiatives déjà existantes**, à valoriser
- Plusieurs échelles d'intervention possibles ... sans oublier l'étape indispensable de la **sensibilisation** des acteurs / services impliqués
- **L'union fait la force !**
- Une **priorité pour l'ARS CVL**



Merci pour votre attention !
Des questions ?



adele.berrube@ars.sante.fr